**Le péché originel**

**les dossiers biblique, liturgique et théologique**

*Certainement rien ne nous heurte plus rudement que cette doctrine. Et cependant sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme. De sorte que l’homme est plus inconcevable sans ce mystère que ce mystère n’est inconcevable à l’homme.*

**Pascal**, *Pensées*, Brunschwig 434 ; Lafuma 131

À défaut de prétendre trouver ici les mots qui conviennent pour rendre compte de manière satisfaisante de cette expression qui fait partie de l’héritage théologique et dogmatique de l’Eglise catholique, ces quelques pages se proposent seulement de fournir quelques repères pour ce travail encore à venir.

Il nous faut en effet appliquer au « péché originel » ce que Jean XXIII disait au début du dernier concile : « *autre est le dépôt lui-même de la foi, c’est-à-dire les vérités contenues dans notre vénérable doctrine, et autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées, en leur conservant toutefois le même sens et la même portée. »* [[1](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb1)]

Essayons donc d’y voir un peu plus clair en interrogeant successivement l’Ecriture, la prière de l’Eglise (notamment dans sa pratique baptismale) et ces fameuses expressions théologiques dont nous héritons. En même temps que leurs limites, nous tâcherons d’en faire ressortir les enjeux...

**I. Le dossier biblique**

On serait bien en peine de trouver, dans toute la Bible, une seule mention explicite du « péché originel ». L’expression n’y apparaît nulle part.Est-ce à dire pour autant que la catégorie théologique qui nous occupe est apparue sans aucun enracinement biblique ? Voilà qui serait bien étonnant ! Ouvrons donc la Bible et arrêtons-nous sur quelques passages très prisés par nos prédécesseurs...

**I.1. La figure d’Adam**

C’est elle qui, durant de longs siècles, inspira la théologie du péché originel : **Gn 2 et 3**

**Une question posée au lecteur :** Qui est cet homme tiré de la poussière du sol en Gn 2,7 ? S’agit-il de l’homme en général ou d’un individu nommé Adam ?

… il faut bien reconnaître que les commentaires traditionnels, ignorant l’existence de genres littéraires différents dans la Bible et peu attentifs à la pluralité de sens offerte par l’exégèse rabbinique [[3](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb3)], considéraient l’aventure de M. Adam et de Mme Eve comme une histoire à prendre au pied de la lettre. On sait que ce présupposé rendit même très difficile l’accueil, au siècle dernier, des travaux de Darwin et de toutes les hypothèses soulevées depuis par l’évolution de la cosmologie, de la biologie et des diverses branches de l’anthropologie culturelle. En 1950 encore, le pape Pie XII, dans son encyclique *Humani generis*, ne voyait guère de compatibilité entre la nouvelle hypothèse d’un polygénisme de l’humanité et le récit biblique, signe qu’on a du mal à se résoudre à ne pas trouver dans la Bible des réponses à nos « comment ? » au-delà des réponses à nos « pourquoi ? »...

**L’exégèse typologique de St Paul :** Dans la première lettre aux Corinthiens, Adam et le Christ sont face à face, comme source de mort et source de vie : « *De même que tous meurent en Adam, tous aussi revivront dans le Christ*» (1 Co 15/22,45-49).

Dans l’épître aux Romains, Adam et le Christ sont, en plus, origines l’un du péché, l’autre de la justice. Il faut en effet citer ici le fameux développement du chapitre 5 et notamment le verset 12 dont la traduction, délicate, a donné lieu à diverses interprétations : « *de même que par un seul homme le péché est entré dans le monde et par le péché la mort, et qu’ainsi la mort a atteint tous les hommes parce que* [[4](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb4)] *tous les hommes ont péché*... » (traduction de la TOB).

Dans un cas comme dans l’autre, Paul use d’un artifice littéraire, « un seul », « un seul », qui durcit l’opposition en polarisant l’attention sur Adam, à l’exclusion des autres protagonistes de la faute selon le récit de la Genèse : Eve et le serpent, que Paul mentionne pourtant ailleurs (cf. 2 Co 11/3 ; Ep 2/2 ; 1 Tm 2/14). « Il réduit ainsi, note Gérard-Henry BAUDRY [[5](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb5)], le péché collectif des origines au péché individuel d’Adam pour les besoins de sa rhétorique. »

**I.2. D’autres passages de l’Ancien Testament…**

**I.3. D’autres allusions du Nouveau Testament**

Mais c’est à la perspective johannique qu’il faut s’arrêter un instant. Il y a d’abord cette forte affirmation selon laquelle « *nul, s’il ne naît d’eau et d’Esprit, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu* » (Jn 3/5). Cette affirmation, on s’en doute, a dû peser lourd en faveur du baptême des petits enfants.

Mais surtout, chez Jean, le Christ fait face non plus à Adam mais à celui qui est à l’origine du péché : le diable. Ici comme chez Paul, il est question de la « domination » du péché : « *En vérité, je vous le dis : quiconque commet le péché est esclave du péché* » (Jn 8/34). Comme chez Paul également, celui qui actuellement commet le péché a un prototype et un père : Satan. à deux reprises Jésus, s’adressant aux « Juifs », parle de « votre père » et l’oppose très précisément à Abraham (Jn 8/38-41). Et d’ajouter : « *Vous avez pour père le diable, et ce sont les désirs de votre père que vous voulez accomplir. Dès l’origine, ce fut un homicide : il n’était pas établi dans la vérité, parce qu’il n’y a pas de vérité en lui. Quand il dit ces mensonges, il les tire de son propre fonds, parce qu’il est menteur et père du mensonge* » (Jn 8/44). Voila, note P. SCHOONENBERG, « *une claire allusion à l’origine, au paradis, où le diable a introduit la mort (Sg 2/24) en induisant l’homme à pécher par son mensonge. Ainsi, chez Jean, le péché se transmet à l’homme comme un héritage spirituel et en tant que domination de Satan*. » [[6](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb6)]

**II. Le dossier liturgique**

« Lex orandi, lex credendi » [[7](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb7)]... Cet adage de notre tradition ecclésiale souligne l’importance de la prière de l’Eglise comme lieu théologique susceptible de nous aider à entrer dans une meilleure compréhension de l’unique dépôt de la foi. C’est donc vers la pratique liturgique de l’Eglise, notamment en matière de baptême, qu’il convient de nous tourner maintenant pour enrichir notre réflexion.

**II.1. L’effacement du péché originel ou la victoire contre Satan ?**

**II.2. La pratique du baptême des petits enfants**

**II.3. Les rituels du baptême**

**III. Le dossier théologique**

**III.1. Les premiers siècles**

La pratique du baptême des petits enfants a dû, très tôt, poser problème eu égard à l’affirmation de l’écriture selon laquelle le baptême est conféré « *pour la rémission des péchés* » (Ac 2/38). Il fallut donc opérer la distinction entre péché personnel et péché originel, le premier étant en effet difficilement imputable aux enfants nouveaux-nés !

Origène distinguera, quant à lui, « *souillure* » (sordes) et « *péché* » (peccatum), les petits enfants en naissant ayant contracté une souillure, mais non un péché, lequel suppose toujours un engagement libre et personnel.

**III.2. La puissante influence de St Augustin**

Son engagement contre l’hérésie de Pélage, une erreur d’interprétation du fameux verset de Rm 5/12 [[18](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb18)] et, reconnaissons-le, une vision très pessimiste de la sexualité liée à son expérience personnelle, conduisirent l’évêque d’Hippone, d’une part à parler de « péché » là où ses prédécesseurs parlait de « mort » ou de « corruption » pour évoquer un état de l’humanité qui affecte tous ses membres [[19](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb19)], d’autre part à concevoir le péché des hommes non comme une simple imitation du péché d’Adam, mais comme une maladie contagieuse transmise par voie de génération charnelle.

Reliant très fortement l’affirmation universelle du salut à la nécessité absolue du baptême et notamment à la pratique ecclésiale du baptême des petits enfants, il n’hésite pas à prédire l’enfer pour les enfants non-baptisés.

**III.3. Les enseignements dogmatiques du synode de Carthage (411), du 2ème Concile d’Orange (529) et de la 5ème session du Concile de Trente (1546)**

Entre Pélage qui surestimait les forces de l’homme livré à lui-même et les premiers réformateurs protestants qui enseignaient que l’homme était radicalement perverti et sa liberté annulée par le péché des origines, l’Eglise fut amenée à préciser sa doctrine, en s’appuyant fortement sur la réflexion d’Augustin. Cet enseignement est repris dans la dernière édition du catéchisme de l’église catholique... sans grand effort de reformulation, il faut bien l’avouer !

À la suite de S. Paul, l’Eglise a toujours enseigné que l’immense misère qui opprime les hommes et leur inclination au mal et à la mort ne sont pas compréhensibles sans leur lien avec le péché d’Adam et le fait qu’il nous a transmis un péché dont nous naissons tous affectés et qui est « mort de l’âme ». En raison de cette certitude de foi, l’Eglise donne le Baptême pour la rémission des péchés même aux petits enfants qui n’ont pas commis de péché personnel." (C.E.C. n° 403)

(...) *en cédant au tentateur, Adam et Eve commettent un péché personnel, mais ce péché affecte la nature humaine qu’ils vont transmettre dans un état déchu. C’est un péché qui sera transmis par propagation à toute l’humanité, c’est-à-dire par la transmission d’une nature humaine privée de la sainteté et de la justice originelles. C’est pourquoi le péché originel est appelé « péché » de façon analogique : c’est un péché « contracté » et non pas « commis », un état et non pas un acte.* (C.E.C. n° 404) [[20](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb20)]

**III.4. Un état de péché**

On vient de le lire dans le C.E.C., le péché originel qui affecte tout homme en ce monde est un état et non un acte.

Cet aspect de la doctrine catholique n’est pas le plus difficile à recevoir : chacun voit bien, en effet, qu’il y a quelque-chose de cassé dans ce monde (cf. Rm 8/19-21) et que le péché - qui consiste à refuser Dieu - ne fait qu’ajouter à toutes les formes de mal et à leur cortège de souffrances (1 Co 15/16-19). Une lecture théologique de la vie économique amenait ainsi le pape Jean Paul II, dans son encyclique Sollicitudo rei socialis de 1987, à qualifier de « structures de péché » (n° 36) les injustices structurelles qui se renforcent, se répandent et deviennent sources d’autres péchés en conditionnant la conduite des hommes.

Plus radicalement, tout homme se découvre, dès sa naissance, comme blessé par un mal qui le précède, prisonnier du péché dont il ne tarde pas à se rendre complice (cf. Rm 7/19 ; Ga 5/17). ; il est incapable par lui-même d’être ami de Dieu et de participer à sa vie. C’est le côté dramatique de l’existence humaine.

Les conséquences du péché originel et de tous les péchés personnels des hommes confèrent au monde dans son ensemble une condition pécheresse, qui peut être désignée par l’expression de Saint Jean : « le péché du monde » (Jn 1/29). Par cette expression on signifie aussi l’influence négative qu’exercent sur les personnes les situations communautaires et les structures sociales qui sont le fruit des péchés des hommes. (C.E.C. n° 408)

**III.5. Un péché des origines ?**

Mais sans doute est-il difficile de penser l’universalité du péché sans le situer à l’origine ?... comme d’affirmer l’unité de l’espèce humaine sans faire dériver ses ancêtres d’un seul et même couple ?

Tel est bien d’ailleurs l’enjeu théologique de cette doctrine du péché originel, avec, comme on l’a signalé dès le début de ces quelques notes, cette autre affirmation vigoureuse : non seulement Dieu n’est pas l’auteur du mal et de la mort, mais Il peut en délivrer tous les hommes, en Jésus Ressuscité.

La doctrine du péché originel est pour ainsi dire le « revers » de la bonne Nouvelle que Jésus est le Sauveur de tous les hommes, que tous ont besoin du salut et que le salut est offert à tous grâce au Christ. L’Eglise qui a le sens du Christ sait bien qu’on ne peut pas toucher à la révélation du péché originel sans porter atteinte au mystère du Christ. (C.E.C. n° 389)

**III.6. Un travail de reformulation encore à faire**

Pour être normatives, les définitions conciliaires de Carthage et de Trente n’en ont pas moins vieilli. Elles nécessitent, comme l’affirmait Paul VI dès 1966, une « définition et une présentation du péché originel qui soient plus modernes, c’est-à-dire qui satisfassent davantage aux exigences de la foi et de la raison, telles qu’elles sont ressenties et exprimées par les hommes de notre temps » [[21](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb21)].

Vingt ans plus tard, lui faisaient écho les propos du cardinal J. RATZINGER qui reconnaissait : « L’incapacité de comprendre et de présenter le ’péché originel’ est vraiment un des problèmes les plus graves de la théologie et de la pastorale actuelle » [[22](http://www.portstnicolas.org/l-eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique#nb22)].

N’est-il pas temps aujourd’hui de retrouver toute la richesse de cette pratique et la signification première d’un baptême qui célèbre la primauté, non du péché, mais de la grâce du Christ ?

Et au lieu de se crisper, voire de prétendre partir du « péché originel », n’est-il pas plus conforme à l’évangile et plus urgent pour nos contemporains de parler de « la grâce originelle » ? Puissent ces quelques lignes nous stimuler en ce sens !

**Dossier complet :**[*http://www.portstnicolas.org/eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique*](http://www.portstnicolas.org/eglise/questions-diverses/article/le-peche-originel-les-dossiers-biblique-liturgique-et-theologique)